

APPILLY BABOEUF BEAUGIES-SOUS-BOIS BEAURAINS-LÈS-NOYON BÉHÉRICOURT BERLANCOURT BRÉTIGNY BUSSY CAISNES CAMPAGNE CARLEPONT CATIGNY CRISOLLES CUTS FLAVY-LE-MELDEUX FRÉNICHES FRÉTOY-LE-CHÂTEAU GENVRY GOLANCOURT GRANDRU GUISCARD



LARBROYE LIBERMONT MAUCOURT MONDESCOURT MORLINCOURT MUIRANCOURT NOYON PASSEL PLESSIS-PATTE-D'OIE PONT-L'ÉVÊQUE PONTOISE-LES-NOYON PORQUERICOURT QUESMY SALENCY SEMPIGNY SERMAIZE SUZOY VARESNES VAUCHELLES VILLE VILLESELVE

COMMUNES DU PAYS NOYONNAIS

ensemble, construisons le Noyonnais de demain

spéciale

MOBILITÉ, AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE, ACCÈS AUX SERVICES PUBLICS : LA CCPN S'ENGAGE



Les axes des comités interministériels aux ruralités (CIR)

1. Garantir à tous l'accès aux services

- 1000 maisons de services au public en 2016
- 1400 maisons de santé plus-professionnelles d'ici 2018
- 2550 contrats d'engagement de service public avec des étudiants ou internes en médecine d'ici 2018 pour développer les installations dans les territoires ruraux. 1700 sont déjà signés.
- Former 800 médecins à l'aide médicale d'urgence pour assurer à tous les Français une prise en charge en moins de 30 min. Plus de 500 sont déjà formés.
- Assurer une plus grande cohérence dans l'implantation des services de l'Etat.
- Couverture de tous les centres bourg et téléphonie mobile.
- 1200 sites d'intérêt touristiques ou économiques en dehors des centres bourg bénéficiant également d'une couverture mobile.
- accélération du plan France Très Haut Débit : 98 départements engagés dans la démarche. L'Etat y contribue pour 3 milliards pour un investissement total de 1,6 milliard.
- Dynamiser les usages numériques dans les communes rurales : 50 millions d'euros mobilisés.

Zoom sur...

LE DISPOSITIF BIP-POP

À travers la mise en place de cette application à destination de nos aînés, la Communauté de communes du Pays noyonnais soutient l'entraide et la solidarité intergénérationnelle sur le territoire.

Par le biais d'une application mobile (iPhone / Ipad et Android), d'un portail web (bippop.com) et d'un numéro vert, le dispositif Bip-pop permet aux seniors du Pays noyonnais, notamment les plus isolés, d'être mis en relation avec le réseau de bénévoles du territoire et de solliciter leur aide, gratuitement, pour du portage de courses, du court-voiturage mais aussi des visites de courtoisie, des promenades, de l'aide informatique... Pour les personnes qui ne sont pas équipées de smartphone ou d'une connexion internet, il est possible de contacter le numéro vert du centre social rural de Guiscard (03 44 43 17 17), pour demander davantage d'informations sur le service BipPop ou formuler sa demande de service auprès d'un bénévole.

En mars 2017, la Communauté de communes du Pays noyonnais et l'Etat ont signé, pour la période 2017 - 2020, le contrat de ruralité dans le but de financer la réalisation de projets du territoire.

« Le contrat de ruralité du Pays noyonnais place à nouveau les habitants au centre des actions envisagées et répond aux nouveaux besoins de notre territoire. En 2017 et 2018, 28 dossiers ont ainsi bénéficié de 840 000 € de subventions supplémentaires de l'Etat grâce à ce contrat »



Fabien Barège, vice-président de la CCPN en charge de la Ruralité, de la politique de la ville et de l'animation du territoire

Le contrat de ruralité

Le Contrat de ruralité est un dispositif impulsé par l'Etat (Ministère de l'Aménagement du territoire, de la ruralité et des collectivités territoriales) qui coordonne les moyens financiers et prévoit l'ensemble des actions et des projets à conduire en matière d'accessibilité aux services et aux soins, de développement de l'attractivité, de redynamisation des bourgs-centres, de mobilité, de transition écologique ou, encore, de cohésion sociale.



> UN RAYONNEMENT SUR L'ENSEMBLE DU PAYS NOYONNAIS.

> DES PROJETS VOTÉS, AUX FINANCEMENTS ENTÉRINÉS, DONT LES CHANTIERS SONT EN COURS OU SUR LE POINT DE SE LANCER.